

Compte rendu du conseil de groupe BOUT DE CHAMP

Réalisé le 11/02/2025

chez Yann Bardou à Orban

Rédaction le 13/02/2025

ANALYSE ECONOMIQUE

Marché des grandes cultures

Ce compte rendu fournit un conseil pour les parcelles de la commune où se déroule la réunion et des communes environnantes.

Il s'appuie sur les réseaux d'observation des cultures de la Chambre d'Agriculture et sur l'analyse de risque des deux BSV les plus récents.

Sauf mention spécifique, le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation. (voir fiche Conditions d'utilisation des produits phyto).

N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers des charges spécifiques (ex. : blés CRC). Les préconisations de ce compte rendu ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle.

L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions.

Projet soutenu dans le cadre du plan Écophyto en Occitanie. Ce plan est piloté par le ministère en charge de l'agriculture et le ministère en charge de l'écologie, avec l'appui de l'agence française pour la biodiversité, et bénéficie de crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses.

La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

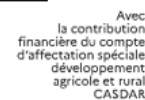
Siège Social : 96 rue des agriculteurs - CS 53270
81011 ALBI Cedex 9- Tél : 05 63 48 83 83

Email : accueil@tarn.chambagri.fr

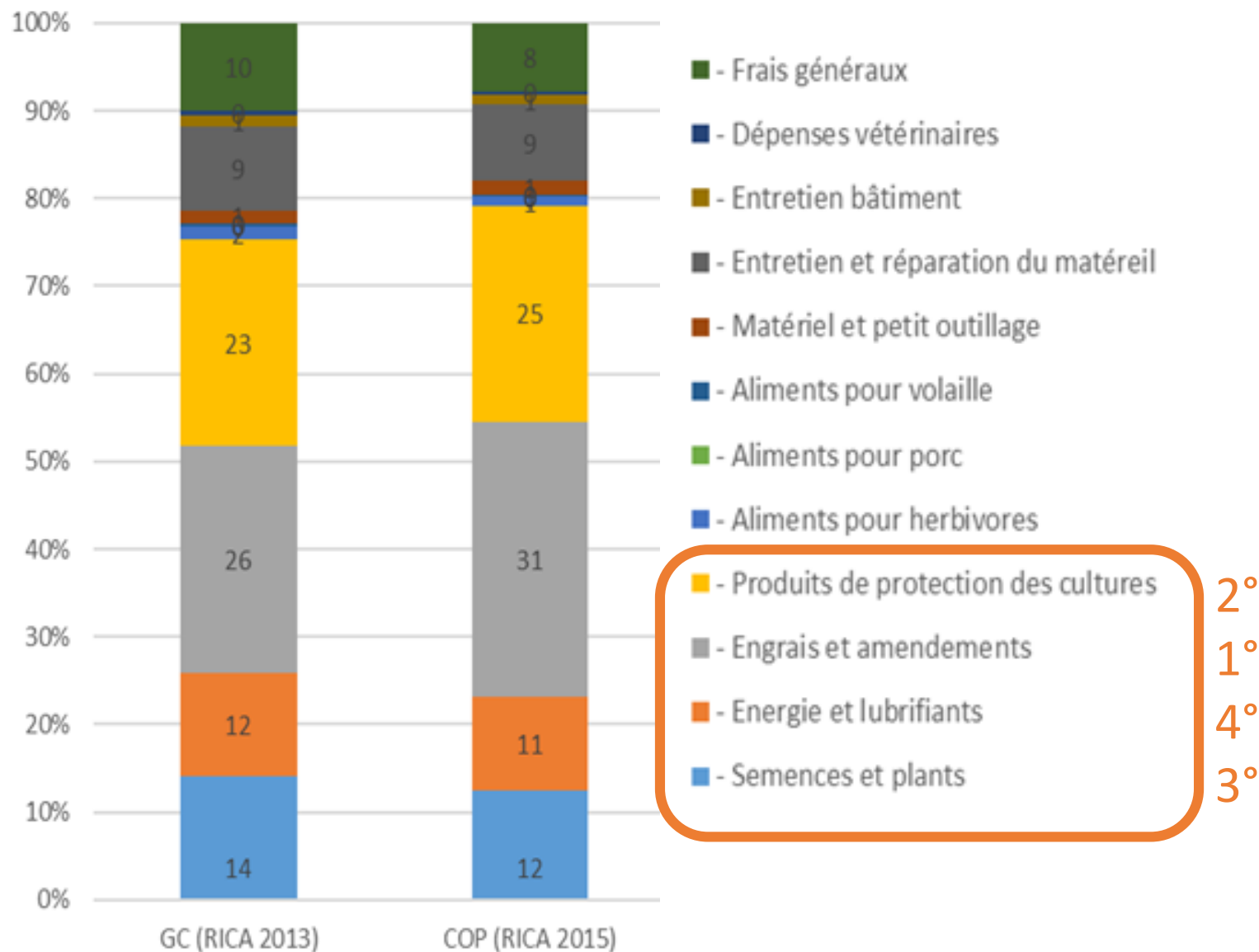
Rédigé par : Maëva COLOMBET

m.colombet@tarn.chambagri.fr

06 69 45 08 56

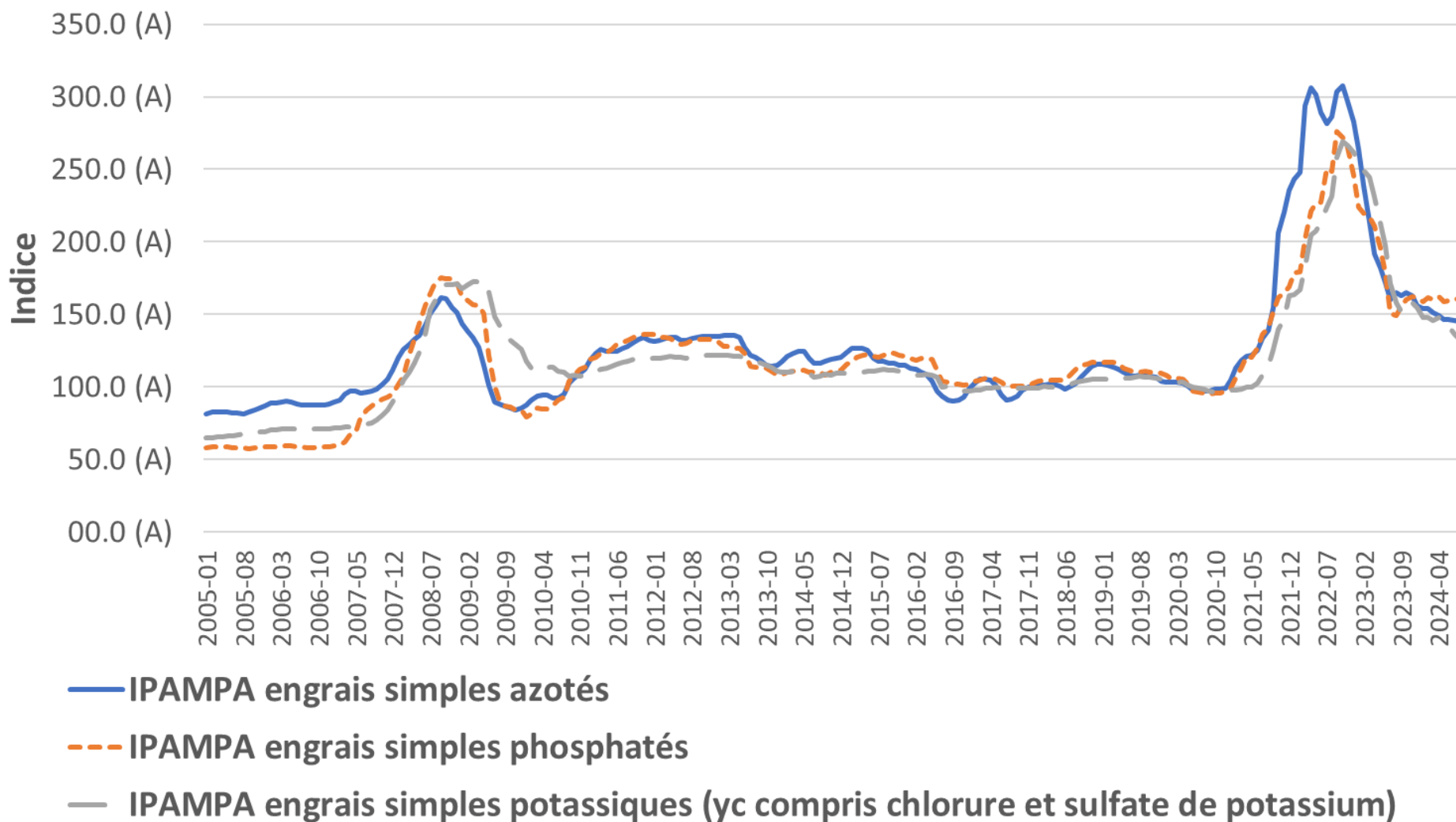


Pondération des différents postes de charges (hors charges de structure)



Evolution indicielle (IPAMPA) des prix des engrais

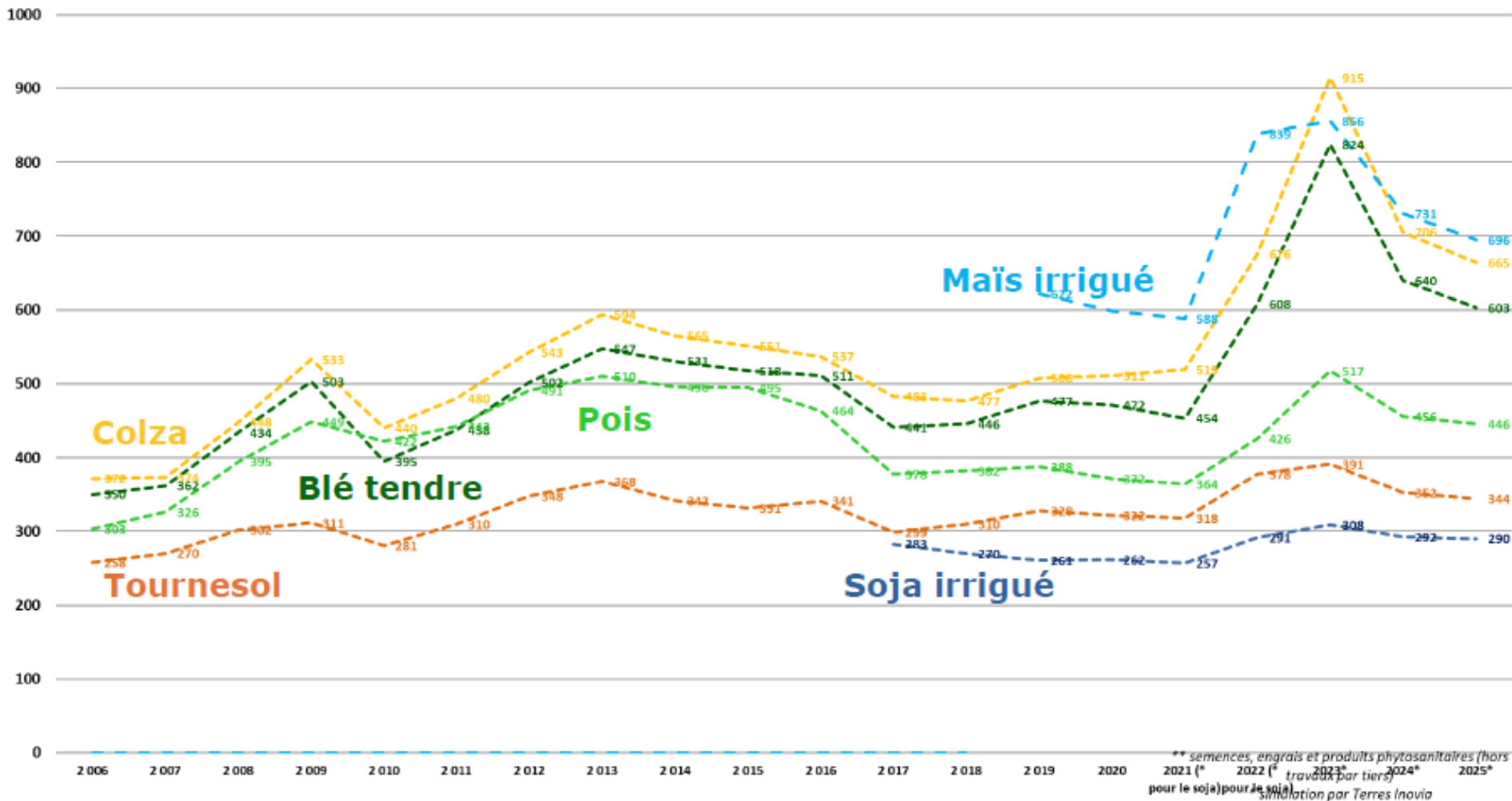
Base 100 : 2020 - Source : INSEE



IPAMPA : Indice de Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Evolution des charges opérationnelles** de 2006 à 2025*

Terres Inovia d'après les données du CER France



R2025 : légère baisse attendue pour les cultures les plus exigeantes en engrais (effet fertilisation N et K) et quasi-stabilité pour les autres

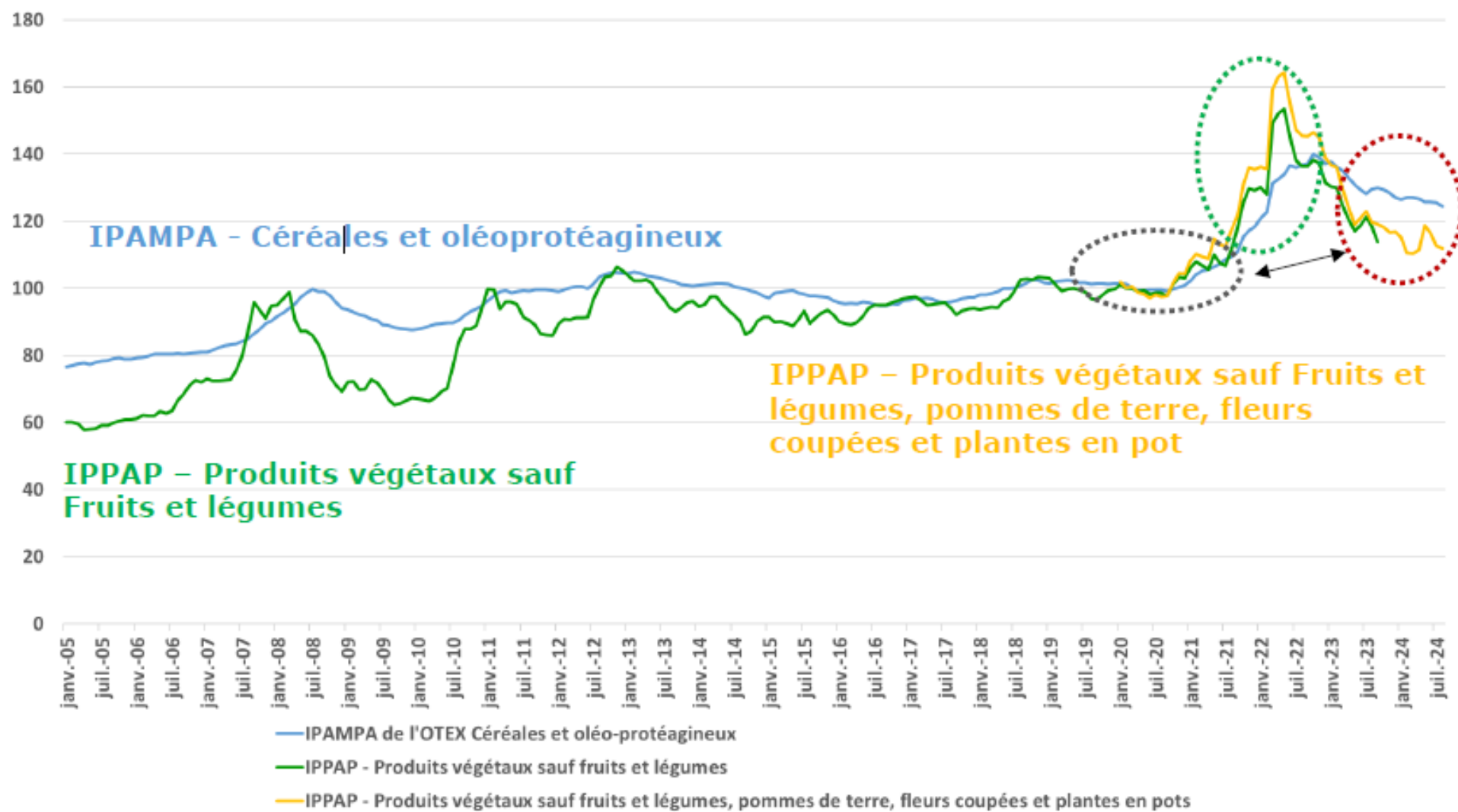
Evolution des indices mensuels de prix d'achat du matériel

Source INSEE ; base 100 = 2020

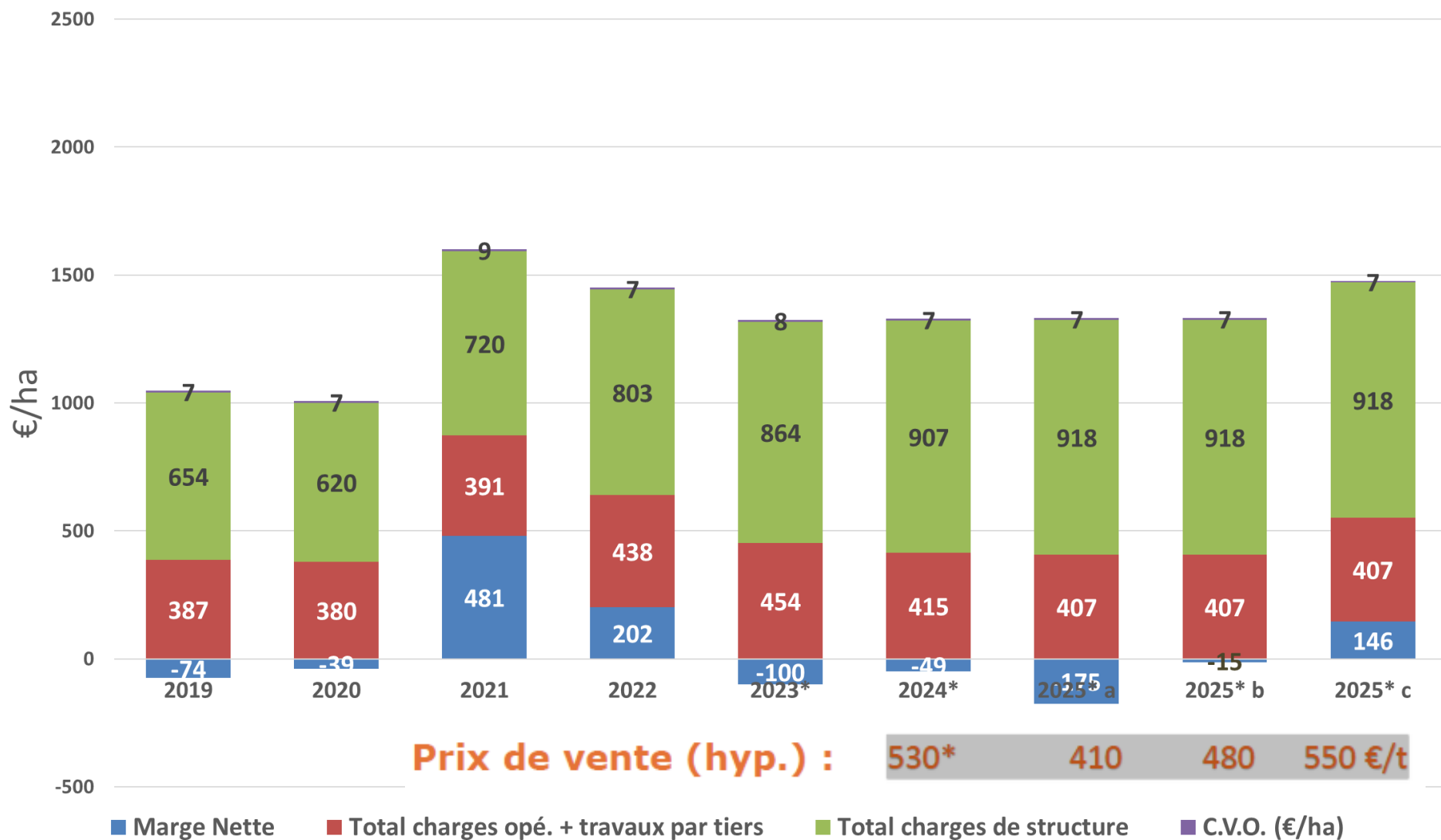


Coût de la mécanisation :
+ 32.5% entre 2020 et 2024

Evolutions comparées de l'IPAMPA des fermes en OTEX Céréales et OléoProtéagineux
(COP) et de l'Indice des Prix à la Consommation
base 100 = indice moyen 2020



Marges et charges indicatives du tournesol
 Projection 2025 avec rendement moy. quinquennal = 23.4 q/ha
 Source : Terres Inovia d'après CER France



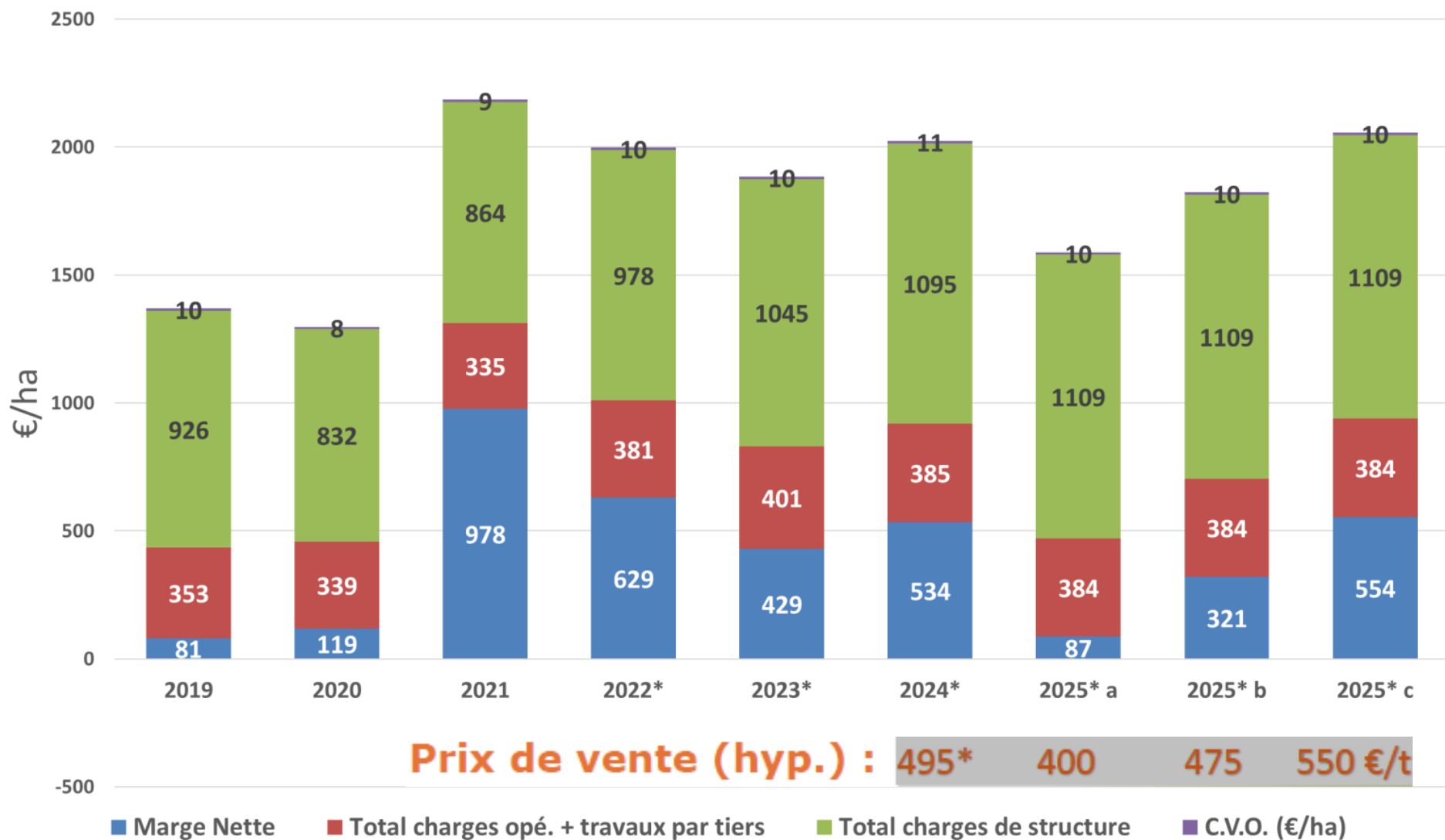
Prix de revient du tournesol [€/t] selon charges totales [€/ha] et rendement [q/ha]

		Charges totales [€/ha]						
		1100	1200	1300	1400	1500	1600	1700
Rendement [q/ha]	15	587	800	867	933	1000	1067	1133
	20	440	490	540	590	640	690	740
	25	352	392	432	472	512	552	592
	30	293	327	360	393	427	460	493
	35	251	280	309	337	366	394	423
	40	220	245	270	295	320	345	370
	45	196	218	240	262	284	307	329
Aide(S) PAC	220							

2 solutions pour gagner en rentabilité :

- Baisser les charges tout en maintenant le rendement : une baisse de 100€/ha permet de gagner 40€/T sur le prix de revient
- Gagner en rendement tout en maintenant les charges : un rendement de 30q/ha au lieu de 25 permet de gagner 80€/T sur le prix de revient

Marges et charges indicatives du soja irrigué
 Projection 2025 avec rendement moyen quinquennal = 31.2 q/ha
 Source : Terres Inovia d'après CER France



*Hypothèse avec 70% en débouché AA à 470 €/t et 30% en débouché AH à 550 €/t

Comment gérer le risque agroéconomique ?

- **Conduite culturale** (optimisation des intrants, des itinéraires techniques, regagner en fertilité...)
- **Tenir compte des règles de retour des espèces** pour (re-)gagner en performance dans la durée : tournesol (<1 an/3) ; lentille (<1 an/6)...
- **Maîtriser l'investissement sur la ferme**
- **Diversifier avec des espèces adaptées** au contexte de culture
 - Allongement des rotations et bon équilibre cultures d'hiver / cultures de printemps et d'été pour la gestion du désherbage
 - Introduction de cultures à bas niveau d'intrants
- **Identifier les parcelles/zones les moins productives** et envisager d'autres solutions pour gagner en rentabilité (mise en herbe, jachères...)
- **Privilégier la contractualisation** pour les espèces de diversification
 - Permet une réduction du risque lié au prix de vente